



Défi-Nature Alpes Maritimes

20 Mars 2022 – Saint Vallier de Thiey (06)

BULLETIN D'INSCRIPTION « TRIATHLÈTE »

Droits d'inscription : 40€

Les concurrents licenciés à une fédération (FFE, ATHLE, FFtri, FFC, FFCT) devront présenter leur licence de l'année en cours. Les non-licenciés ainsi que les cavaliers ayant une licence « pratiquant » devront présenter un certificat médical en cours de validité autorisant la pratique de la discipline en compétition.

Un concurrent non-licencié FFE devra payer 10 € en supplément afin qu'il lui soit établi une licence verte auprès de la FFE.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email :

Numéro de téléphone :

Licencié(e) FFE : oui non

N° de Licence :

Non licencié : prévoir 10€ suppl.licence verte

Licencié(e) ATHLE, FFtri : oui non

N° de Licence :

Licencié(e) FFC, FFCT : oui non

N° de Licence :

CHEVAL

Nom :

N° SIRE :

Signature :

Ce bulletin d'inscription est à retourner complété **avant le 1^{er} Mars** accompagné d'un chèque de 42 € ou 52 € (si le cavalier demande la licence verte) à l'ordre du CDE Alpes Maritimes, à l'adresse suivante,

Comité Départemental d'Équitation des Alpes Maritimes

Hippodrome de la Côte d'Azur

2 BD Kennedy

06800 Cagnes sur Mer

Votre inscription sera confirmée à réception de ce bulletin.

Vous recevrez un e-mail de confirmation une fois votre participation enregistrée.

Attention, ne tardez pas, places limitées.

ALPES-MARITIMES



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06

